

## REALISATION DE DEUX PASSES A POISSONS SUR LA COMMUNE DE BONNEUIL-MATOURS (86)

Mise en place de deux passes à poissons sur la Vienne au niveau de barrages hydroélectriques privés.

**Maître d'ouvrage :** RIVE de la Vienne

**Dates de réalisation des travaux :** juillet 2009 à octobre 2009

**Présentation des objectifs de l'action réalisée ou des travaux effectués :**

Assurer la libre circulation des poissons migrateurs, notamment lamproies marines et aloses.

**Descriptif technique des travaux réalisés :**

Mise en place de batardeaux. Génie civil. Passes à bassins successifs.



Passes à poissons en construction  
(photo : RIVE de la Vienne)

**Etat des lieux avant / après :**

Avant : pas de circulation des poissons.

Après : frayère identifiée à 25 km en amont des ouvrages réalisés.

**Informations sur les aspects administratifs et financiers du projet :**

Réalisation d'un dossier loi sur l'eau DIG. Plan de financement long à mettre en place. Problème d'estimation des coûts du bureau d'études. Deux conventions avec les propriétaires.

Chaque passe à poissons coûte environ 400 000 €. Des financements ont été accordés au cas par cas en fonction de l'ouvrage. Pour donner un ordre d'idée : Agence de l'Eau Loire-Bretagne 26%, FEDER 25%, Conseil général 20%, Conseil régional 9%, propriétaires entre 20 et 22%.

**Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :**

Le cahier des charges (maîtrise d'œuvre, coordination sps, travaux), le dossier LEMA et les conventions.

**Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :**

Impacts des batardeaux sur les matières en suspension (MES) : la réalisation et l'enlèvement des batardeaux génèrent des MES (opacité de l'eau, colmatage, pollution organique...) et il y avait une baignade à proximité.



Passes à poissons sur la Vienne

Il n'y a pas eu de pêche électrique du fait de la profondeur trop importante. Cependant, lors de la mise en assec, peu de poissons étaient présents (un silure, un sandre et quelques chevesnes ont été capturés et remis à l'eau).

**Commentaires :**

Il faut penser à prévoir le financement du temps passé par le technicien du syndicat.

Travaux nécessitant des conditions climatiques optimales (niveau d'étiage...).

Problèmes de financements liés au maître d'œuvre (volume des batardeaux, prix important).

**Contact pour tout renseignement sur ce projet :**

RIVE de la Vienne, 8 rue du 8 mai 1945 86210 Bonneuil-Matours, 05.49.85.20.09, [Rive.vienne@wanadoo.fr](mailto:Rive.vienne@wanadoo.fr).

Vous pouvez retrouver de nouvelles précisions sur ce sujet au chapitre 6, page 144-145 du « Recueil d'expériences 2007-2013 Agir pour l'eau, les espaces, les espèces ». [http://www.plan-loire.fr/fileadmin/pce/PF\\_EauEspaceEspèces/RecueilV2/Recueil\\_EEE-chap6\\_BD.pdf](http://www.plan-loire.fr/fileadmin/pce/PF_EauEspaceEspèces/RecueilV2/Recueil_EEE-chap6_BD.pdf)